Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le
ID : 022-212202600-20260721-2026_07_03-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT COTES D'ARMOR
COMMUNE DE LE QUILLIO

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU VENDREDI 10 JUILLET 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix juillet, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Mr Xavier HAMON, Maire

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	**Présents**	**Votants**
15	12	13

VOTE
A l'unanimité des présents **Pour : 13** **Contre : 0** **Abstention : 0**

L'an deux mil vingt-six, le dix juillet, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Mr Xavier HAMON, Maire

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux **le 30 juin 2026.**

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie **le 30 juin 2026.**

Présents : HAMON Xavier, LE POTIER Jacques, EVANO Jacques, LE HELLOCO Laëtitia, DUCATILLON Marie-Luce, FROTTIN Emilie, ROBIN Julien, MALHEU Julie, LE POTIER Pierre, Florent TILLY, Adeline COLLIN, Kévin CARREE

Absents ayant donné pouvoir : TAILLARD Michel donne pouvoir Jacques LE POTIER

Absente : LE MAUX Anaïs, PERRUSSEL Katy
A été nommé secrétaire : Mme. LE HELLOCO Laëtitia

2026-07-03 Modification du tableau des emplois

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal que
Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu le Code général de la fonction publique ;
Vu le budget de la collectivité ;
Considérant qu'il appartient à l'assemblée délibérante de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services ;
Considérant les besoins du service justifiant la création, la suppression ou la transformation d'emplois ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents,

Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le
ID : 022-212202600-20260721-2026_07_03-DE

- **MODIFIER** le tableau des emplois comme suit avec le départ en retraite s'un agent et la création d'un poste temporaire

TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL

Thomas -	1 Adjoint Technique 1ère Classe	Titulaire	Temps complet DHS = 35H00
Cédric -	1 Adjoint Technique 2ème Classe	Titulaire	Temps complet DHS = 35H00
-	1 Adjoint Technique 2ème classe	Titulaire	Temps non complet DHS = 33,5H — Supprimé au 01/09/26
-	1 Agent de Maîtrise	Titulaire	Temps complet DHS = 35H — Supprimé
-	1 Adjoint technique	Non-Titulaire	Temps non complet DHS = 12H
			DHS 35H00 créée

- **CHARGE** Mr Le Maire de l'exécution de la présente délibération

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Xavier HAMON
Le 16 juillet 2026

Mairie de LE QUILLIO 22460

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

- recours administratifs gracieux auprès de mes services,
- recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes